Rapport d'activité 2023 Association Saint Joseph

Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey

DAAD du Mesnil









Association Saint Joseph Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey — mecs@association-st-joseph.fr DAAD du Mesnil — daad@association-st-joseph.fr 30 rue Anne-Marie Javouhey — 60120 Le Mesnil Saint Firmin

Sommaire

1ère partie : l'Association Saint Joseph	
Activité de l'association	p. 5
Le partenariat associatif et les engagements	p.5
2ème partie : l'accompagnement de la MECS et du DAAD	
La Maison d'Enfants en quelques chiffres	p.11
Le DAAD du Mesnil en quelques chiffres	p.27
Les évènements festifs de l'association	p.36
La démarche de développement durable	p.40
Nos partenaires	p.41
Les Ressources Humaines	p.42
3ème partie : Etats financiers	
Association Saint Joseph	p.51
MECS Anne Marie Javouhey	p.52
DAAD du Mesnil	p 53

lère partie :

L'Association Saint Joseph



En 2023, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois : le 13 janvier, le 21 mars, le 06 avril pour l'Assemblée Générale, le 05 mai, le 19 septembre et le 20 octobre.

Lors de l'Assemblée Générale du 06 avril 2023, 3 administrateurs étaient à renouveler pour un mandat de trois ans :

- Madame Evelyne DHERBECOURT
- Madame Christine TOURTE
- Monsieur Bruno FOVET

Les 3 administrateurs ont été réélus à l'unanimité. Monsieur Philippe GHEEERAERT a présenté sa candidature et a été élu à l'unanimité. Il rejoint donc le conseil d'administration.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du 05 mai 2023, il a été procédé à l'élection des membres du bureau :

Présidente : Evelyne DHERBECOURTVice-Président : Olivier DE BAYNAST

Secrétaire : Sophie HINARD
 Trésorier : Bruno FOVET
 Membre : Claudine PERREAU

Membre d'honneur : Paul DEFFONTAINES

Madame Nelly DIMPRE, membre du conseil de tutelle de la Congrégation des sœurs Saint Joseph de Cluny, a démissionné en février 2023. Il n'y a pas de nouveau membre de la tutelle nommé. Sœur Dominique Marie, supérieure Provinciale de la Congrégation, membre de droit, s'engage à participer au Conseil d'administration cette année. Nous serons en lien direct avec la Congrégation.

Deux rencontres du bureau ont eu lieu : le 13 juin et le 19 décembre 2023.

Le partenariat associatif

avec l'Association Diabolo

Notre partenariat avec l'Association Diabolo est désormais installé et essentiel dans notre activité. Une convention annuelle prévoyant l'organisation de plusieurs séjours et week-ends avec les enfants de l'Etablissement, tout au long de l'année, est ainsi signée avec notre Association. Ces temps d'animations et de vacances sont attendus et cette projection annuelle permet aux jeunes, à leurs familles et aux professionnels de la Maison d'Enfants, d'élaborer un scénario au plus près des attentes et projets de chaque enfant.

Une grande variété de séjours a permis à 37 enfants de partir en vacances.

Un séjour (Colonie Maternelle) a de nouveau été organisé, du 1^{er} au 15 août 2023. Ainsi, sont accueillis dans nos murs et en pension complète quelques petits de la Maison d'Enfants auprès d'autres enfants de leur âge : au total 23 enfants et 10 adultes.

• avec la F.N.I.S.A.S.I.C (Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne) qui accompagne les congrégations, les associations, les fondations et autres organismes qui gèrent des établissements sanitaires ou médico-sociaux d'inspiration chrétienne.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 1er juin 2023 à Paris.

• avec l'Association VISA « Volontariat International au Service des Autres » /Année Diaconale : Accueil des jeunes bénévoles

Notre Maison est fédérée avec cette association de Strasbourg, pour l'accueil de jeunes bénévoles européens et hors Europe. Nous sommes agréés pour deux places au sein du programme du Service Volontaire Européen.

Les jeunes que nous recevons effectuent une session/projet de 10 à 12 mois. Ils sont hébergés dans un appartement mis à leur disposition au sein de la Maison d'Enfants. Ils sont affectés à une maisonnée où ils s'insèrent aux côtés des professionnels dans la démarche de prise en charge et d'accompagnement des enfants.

De janvier à juillet 2023 nous avons accueilli Daniela, une jeune allemande.

Le recrutement a été très compliqué pour la rentrée scolaire de septembre 2023. Nous avons d'abord eu la candidature de 2 jeunes volontaires d'origine d'Afrique du Nord puis d'un jeune Arménien, mais en raison de problèmes personnels et administratifs cela n'a pas abouti.

C'est pourquoi aucun volontaire n'a été accueilli à la rentrée de septembre 2023. Seule Fatma, tunisienne, a débuté sa mission au sein de l'établissement le 15 janvier 2024.

Cette action avec les bénévoles est une démarche active qui est une aide conséquente et de qualité dans l'accompagnement quotidien des enfants et l'occasion d'une ouverture sur le monde.

avec l'Association « Thème et variations »

Avec le projet « Goûter la musique », Sophia Vaillant invite des musiciens, bons pédagogues, pour faire découvrir aux enfants des instruments de musique. Durant deux jours les enfants participent à des ateliers et s'initient à la pratique d'un instrument. Un petit concert est donné à la fin du stage. L'établissement ouvre à cette occasion ses portes aux parents, voisins et amis de la maison.

• avec la municipalité, et son comité des fêtes, qui nous soutiennent pour des manifestations sportives ou culturelles ouvertes au public.

Le Cross de printemps, est organisé dans le village, mobilisant l'ensemble de la Maison pour vivre un temps sportif et convivial avec des familles et des partenaires.

La kermesse a eu lieu le 10 juin dernier, tous les participants se sont laissé porter par le thème du « Far West ».

Parmi les **dons reçus** par l'association en 2023, nous comptons ceux de la Société Vitalrest, du collège Anne Marie Javouhey de Senlis, les Mairies de Bacouël et de Rouvroy les Merles, et autres donateurs.

Nous remercions chacun d'entre eux.

Le compte associatif finance des actions ponctuelles au bénéfice des enfants ou du personnel et soutient certaines activités et animations.

L'association a offert une récompense à un jeune qui a obtenu son permis de conduire et contribué à l'achat de mobilier extérieur.

Les engagements associatifs:

Pour mieux accompagner et soutenir l'activité de la Maison d'enfants, de nombreux administrateurs se sont investis au sein des diverses **commissions** en place : comité Anne-Marie Javouhey, commission menus, Conseil de Vie Sociale, VigiPACQ, soutien scolaire, chorale, point écoute.

Pour la **catéchèse** : une fratrie de 4 enfants a rejoint la paroisse de Breteuil pour y préparer leur baptême.

Un comité de recrutement s'est constitué pour l'embauche d'un nouveau directeur et a retenu Monsieur Alain ROUSSILHE en remplacement de Madame Lila MESSAOUDI.



La Congrégation

Sœur Dominique-Marie, supérieure Provinciale, membre de droit, participe au conseil d'administration de l'Association depuis octobre 2023.

Lors du rassemblement annuel du réseau éducatif de la Congrégation à Senlis, en avril 2022, Madame Pascale CORNUEL, historienne, a présenté son livre « La sainte entreprise » sur la vie et les voyages d'Anne-Marie Javouhey.

Nous l'avons accueillie au sein de la Maison, le 21 mars 2023, pour mieux connaître et faire vivre l'esprit d'Anne-Marie Javouhey.



Le Yassa

Le traditionnel « Yassa », repas partagé au moment de la Saint Joseph, en mars, se perpétue malgré le départ des sœurs de la communauté du Mesnil.

Organisé le samedi midi, il permet d'accueillir sur la journée les amis et de nombreuses Sœurs habitant Paris, Thiais, Rouen. L'exposition-vente d'objets, rapportés des différents pays où sont implantées des communautés, a beaucoup de succès. Cela crée un merveilleux moment de convivialité, joie et partage autour des enfants et des adultes.

La présence des Sœurs manifeste ainsi l'intérêt pour la pérennité de la Maison et l'œuvre d'Anne-Marie Javouhey.

En 2023, les bénéfices ont servi à la rénovation des ouvertures défectueuses et la réparation d'un escalier dans un internat scolaire tenu par la communauté de la TALATAVOLONONDRY à Madagascar.

Gwladys, une éducatrice de la maison, y avait passé un mois en 2022 à titre bénévole durant sa période de congés.



2ème partie : L'accompagnement de la Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey et du DAAD du Mesnil



Activité budgétée : 17 275 journées Activité réalisée : 17 269 journées

Taux d'occupation : 95%

62 enfants ont été accompagnés au cours de cette année 2023 au sein de l'établissement.

48 enfants au 01/01/2023 50 enfants au 31/12/2023

- > 12 départs
- > 14 admissions

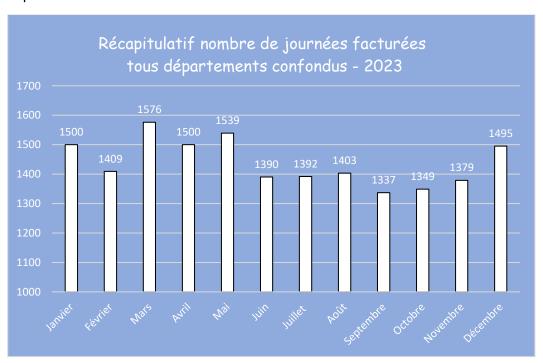
62 enfants accompagnés sur l'année

Durée moyenne de séjour :

Des enfants partis dans l'année : 4 ans Des enfants présents au 31/12/2023 : 3 ans

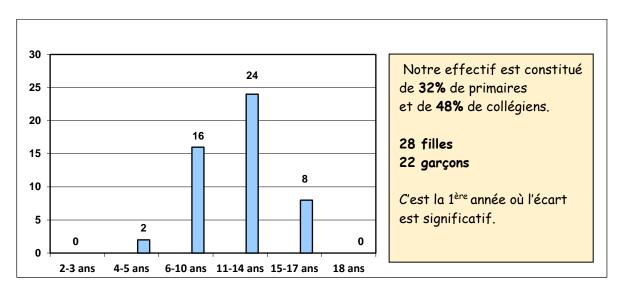
La durée moyenne des enfants partis dans l'année est passée de 2,5 à 4 ans. Parmi les départs, deux des enfants nous étaient confiés depuis plus de 10 ans.

L'augmentation de la durée moyenne de séjour s'explique par la multiplication de situations complexes avec des problématiques multiples. Une jeune a été accueillie au sein de l'établissement pendant plus de 15 ans.



2023 : Activité importante en fin d'année

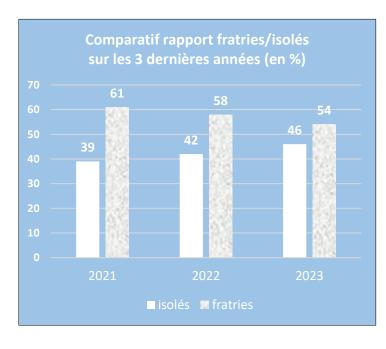
- > 7 départs sur le 3^{ème} trimestre
- > 6 admissions lors du dernier trimestre



Notons que notre public actuel est majoritairement représenté par les 11-14 ans, sachant que cette tranche d'âge est identifiée comme la plus complexe à accompagner. En effet les 11-14 ans sont les principaux auteurs de note d'incidents, de dégradations.

Afin d'apporter une réponse plus adaptée à l'accompagnement de cette tranche d'âge, certains professionnels et certains membres de l'équipe de direction ont participé à une formation sur les réseaux sociaux, leur permettant de mieux gérer les risques du numérique et du cyberharcèlement.

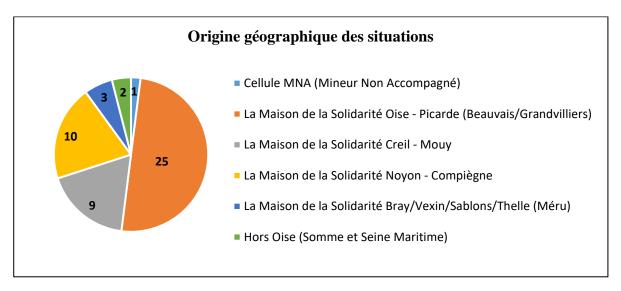
Aussi, dans le cadre d'un projet de prévention développé par le Conseil Départemental de l'Oise et financé par la CPAM de l'Oise, nous avons mis en place un partenariat avec la Maison d'Enfants de Domfront afin que nos publics 8/12 ans et plus de 12 ans soient sensibilisés aux risques des addictions.



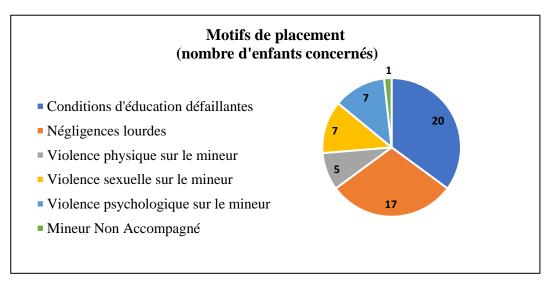
Le rapport fratries/enfants isolés (seuls) poursuit la même progression depuis plusieurs années maintenant, à savoir une diminution progressive du nombre d'accueil de fratries et une augmentation de 14% du nombre d'enfants isolés en 2 ans. La convergence de ces 2 éléments se traduit par une augmentation de la charge de travail de l'équipe éducative multipliant logiquement le nombre de rendez-vous avec les Services de l'Aide sociale à l'Enfance et les rencontres avec les autres partenaires.

Sur les 62 enfants accueillis dans l'année, tous ont été admis par suite d'un placement judiciaire (pas d'accueil administratif) :

- 1 jeune en tutelle
- 3 pupilles
- 1 Mineur Non Accompagné



La catégorie « hors Oise » concerne des situations où les parents ont déménagé en cours de placement. Nous avons un jeune qui relève du Tribunal Pour Enfants (TPE) et du département de la Somme et une autre jeune relevant du TPE de la Seine Maritime mais confiée au département de l'Oise. Il faut également noter que 50% de nos jeunes ont leur domicile d'origine en dehors de notre secteur d'intervention.



Nous comptabilisons beaucoup moins de jeunes concernés par plusieurs motifs de placement cette année. Les conditions d'éducation défaillantes représentent 40% de nos motifs de placements.

Le nombre d'enfants concernés par les négligences lourdes reste élevé, tandis que le nombre d'enfants ayant subi des violences sexuelles passe de 12 à 7.

Ces différents éléments concernant les motifs de placement laissent présagés des durées de placement plus courtes ou la possibilité de placement en DAAD à l'issue de l'échéance.

L'accompagnement des enfants

Nombre d'enfants présents au 31 décembre ayant un PPE : 14

> En diminution par rapport à 2022 (22)

Nombres de DIPEC signés dans l'année : 10

Nombre de Projet Personnalisés ou avenants signés dans l'année : 26 en 2023

> En 2021 (40) et 2022 (33)

Nombre d'audiences dans l'année: 25

Nous pouvons constater que le nombre de DIPEC (Document Individuel de Prise en Charge), document à signature parentale lors de l'admission, n'est pas tout à fait conforme aux admissions (2 ont été signés fin décembre 2022 pour des admissions en janvier 2023, et 3 ont été signés en janvier 2024 pour des admissions en décembre 2023).

Le nombre de Projet Personnalisés ou avenants (rédigés par les professionnels en collaboration avec les familles) est insuffisant puisque que seuls 26 projets ont été réalisés. Ceci s'explique en partie par un turn-over important au niveau de l'équipe éducative.

En effet 8 professionnels ont quitté l'établissement et chaque départ a successivement impacté une ou plusieurs références éducatives. Des temps de passation entre professionnels ont pu avoir lieu mais certain Projets Personnalisés n'ont pu être rédigés selon l'échéance prévue.

Les documents « PPE » indiqués précédemment sont des « Projets Pour l'Enfant », rédigés à l'initiative des référents de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Synthèses (de préparation à la réunion de concertation ou pour évoquer une situation très complexe) :

Nombre réalisé dans l'année : 26 Dont synthèses soin (CMP / CMPP/ AFS/ ...) : 18

Réunions de concertation (en vue de l'échéance de placement) :

Nombre réalisé dans l'année : 26

Le nombre d'audience reste sensiblement égal à celui de l'an dernier, le nombre de réunions de concertation correspond normalement au nombre d'audience.

1) Les Projets de maisonnée

Eau vive: **Edelweiss**: « Ouverture sur l'extérieur » « L'hygiène de vie » Mise en œuvre d'un partenariat Partage d'activités sportives et avec l'EHPAD de Montdidier de repas équilibrés. Objectif : Créer du lien Objectif : Découvrir de intergénérationnel, favoriser nouvelles saveurs, développer les qualités relationnelles la dynamique de groupe par comme le respect, la tolérance l'activité physique Ados: « Du potager à l'assiette » Objectif: Cultiver ses fruits et légumes et les cuisiner, développer des connaissances, des techniques de jardinage, la culture bio Orée du Bois: **Emeraude:** « S'amuser et bouger » « Ouverture sur l'extérieur » Objectif: travailler autour du Objectif : Créer un partenariat gaspillage et d'une activité avec un autre établissement, sportive régulière, mise en partager une expérience avec place de repas simples avec d'autres enfants de MECS des aliments frais, découverte de fermes

Cette année, nous pouvons remarquer l'intérêt des enfants et des équipes, à associer équilibre alimentaire et sport, ou à vouloir amplifier l'ouverture vers l'extérieur.

Seule une maisonnée n'a pas pu aller au bout de son projet, un peu trop ambitieux : ils n'ont pas trouvé de partenariat possible avec une autre Maison d'Enfants en milieu urbain.

Nous constatons toujours une réelle motivation des enfants et des professionnels sur le premier semestre mais la dynamique diminue sur le dernier trimestre. Pris par la rentrée scolaire et les festivités de fin d'année, peu de maisonnées vont au bout de leur projet. De plus, les nombreux mouvements de professionnels ont induit une nouvelle dynamique d'équipe à mettre en place.

2) Les projets de médiation/projets collectifs

Ateliers animés par les éducateurs des maisonnées :

- Mosaïque
- Potager

Ateliers animés par le service jour :

- Sophrologie/relaxation
- Couture
- Bricolage (création de décorations)
- Piscine (1 groupe débutants/ 1 groupe « experts »)
- Soutien scolaire

Animations collectives sur les vacances :

- Course d'orientation
- Chasse aux œufs
- Concours jeu vidéo « Minecraft »
- Jeux collectifs Halloween

Ateliers animés par les volontaires européennes VISA :

- Découverte de l'Allemagne
- Crochet
- Image de soi

La mise en place de ces projets est une véritable ressource pour l'équipe éducative et le service jour. Ils favorisent des moments d'activité en petit comité tout au long de l'année et permettent de fédérer l'ensemble des enfants lors des animations collectives sur les temps de vacances scolaires.

3) Le service jour « EVEREST » :

À la suite du départ de l'un des membres de l'équipe en février 2023, le service jour s'est réorganisé à l'occasion du cross qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans.

Tout au long de l'année, les professionnels du Service Jour ont accueilli régulièrement 2 ou 3 adolescents en ruptures totales ou partielles de scolarité. Ils ont également accueilli les enfants relevant de l'éducation spécialisée le vendredi après-midi. Cela a demandé un aménagement de l'accueil d'enfants aux profils très différents sur les mêmes créneaux horaires.

A la rentrée, l'équipe s'est investie afin de répondre au mieux aux demandes des enfants concernant les activités extra-scolaires en prenant contact avec différents clubs de proximité afin de finaliser l'inscription de 28 jeunes.

Sur le dernier trimestre, un planning d'activités précis a été proposé aux enfants afin de répondre à leurs besoins individuels. Ils ont pu ainsi vivre des temps de loisirs hors de la collectivité.

L'équipe s'est aussi particulièrement engagée dans l'organisation des festivités de fin d'année en préparant les enfants pour une petite chorégraphie de Noël et la création de décors.

4) Le Service « Ados »:

Le service « Ados » accueille des jeunes de 14 à 18 ans. C'est un service en semi-autonomie où les jeunes ont des temps sans présence adulte sur la maisonnée. Il a pour objectif de préparer la sortie du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et l'orientation vers des structures en lien avec leur projet de vie (établissements spécialisés, appartements autonomes, structures en autonomie, ..)

Sur l'année 2023, le service a accompagné 15 jeunes :

- 10 jeunes étaient présents au 1er janvier 2023
- 5 départs
- 2 passages en interne (depuis d'autres maisonnées)
- 3 admissions extérieures
- 3 Contrats Jeune Majeur (CJM)
- 1 Mineur Non Accompagné

Au 31 décembre 2023, la maisonnée est au complet à 10 jeunes.

Au cours de cette année, le profil du public est resté le même qu'en 2022 avec la moitié des jeunes ayant une reconnaissance MDPH au 31 décembre (dont 2 en établissements spécialisés).

Nous constatons une diminution de la moyenne d'âge qui est passée de 16 ans et 1 mois en janvier, à 15 ans et 4 mois au 31 décembre. Ainsi, 3 jeunes majeurs ont quitté le service durant le premier semestre : 1 orientée en établissement spécialisé, 1 vers une structure autonome et 1 vers un logement autonome (CROUS).

Pour la première fois depuis l'ouverture du service Ados en 2018, 1 jeune a obtenu son permis de conduire.

Le service est bien reconnu par les enfants des autres maisonnées qui ont hâte d'intégrer le service à leurs 14 ans.

Il est important, à la vue de l'évolution du profil des jeunes accueillis (augmentation du nombre d'enfants ayant une prise en charge MDPH) d'adapter le fonctionnement du service.

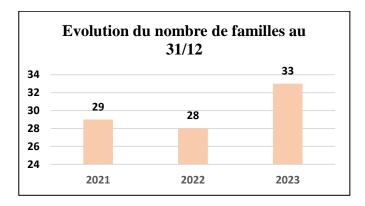
5) L'intervention des bénévoles : Un réel soutien

Au 31 décembre, 9 enfants participent au dispositif de soutien scolaire mené par 4 bénévoles. Leurs interventions permettent un accompagnement et une aide individualisée aux devoirs pour les enfants qui en ont le plus besoin et qui adhérent au dispositif. Pour renforcer ce soutien, le service jour accueille également les enfants pour l'aide aux devoirs 1h le mardi et le jeudi soir. Notons que les collégiens disposent aussi du dispositif « devoirs faits » au sein de leurs établissements scolaires respectifs.

Pour les plus petits, l'atelier « lecture de contes » du mercredi matin fidélise en moyenne 5 enfants. L'atelier chorale rassemble le mardi soir un groupe de plus ou moins 5 enfants.

Le point écoute, assuré par 2 administrateurs de l'Association permet d'échanger, de comprendre et d'apprendre sur des sujets de la vie quotidienne choisis par les jeunes (les émotions, le harcèlement, la mort...). En moyenne, il y a 3 enfants par session.

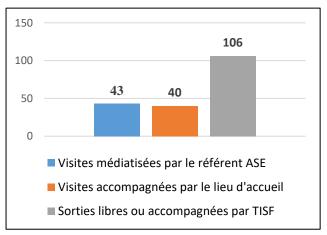
Le travail avec les familles



Le nombre de familles accompagnées a augmenté en 2023. L'accueil d'enfants isolés est en augmentation, malgré notre politique d'admission basée sur l'accueil de fratries.

Les visites médiatisées par l'équipe éducative au sein de la maison d'enfants sont de moins en moins fréquentes.

Leur nombre a été divisé par 2 cette année car les familles sont très peu mobiles. 12 enfants ont été concernés par des visites médiatisées sur l'année 2023. (sur le lieu d'accueil ou en MDS).



On constate une baisse de l'ensemble des droits entre 2022 et 2023. Le nombre de sorties libres a également été divisé par deux. Néanmoins, au regard de l'individualisation des accompagnements et de la situation géographique des domiciles, une logistique de plus en plus importante et exigeante est nécessaire.

Nombre de familles venues à un évènement festif :

- . 6 familles au « mercredi du goût »
- . 13 familles « au mercredi du jeu » + présence de familles du DAAD
- . 23 invités au spectacle de Noël + présence de familles du DAAD

Les familles sont régulièrement sollicitées dans l'élaboration des Projets Personnalisés, pour certains rdv scolaires et médicaux. On constate une augmentation de la participation des familles aux moments festifs organisés par l'établissement.

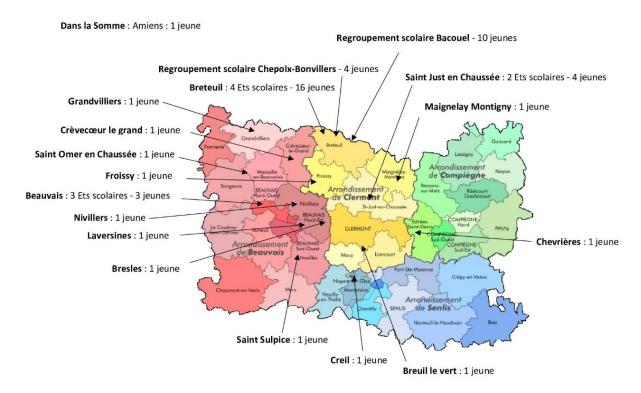
Ce travail engagé avec les familles devra être accentué afin de les associer à toutes les étapes clefs du placement.

La scolarité

Au 31 décembre 2023, 49 enfants accueillis sur 50 étaient scolarisés dans 25 établissements différents :

- 10 écoles maternelles/primaires pour 21 enfants
- 6 collèges pour 18 enfants
- 4 lycées pour 4 enfants
- 1 établissement MFR pour 1 enfant
- 4 établissements spécialisés (dont 1 dans la Somme) pour 5 enfants

1 jeune était inscrit dans un dispositif d'Accueil de Jour dans l'attente de passer des tests pour être scolarisé.



Les transports s'effectuent en car scolaire ou les transports en commun. Nous assurons les transports pour 2 écoles primaires et un collège privé aux alentours de la MECS. Les enfants ayant une scolarité adaptée bénéficient de taxis financés par la MDPH.

Sur les 49 enfants scolarisés au 31 décembre, 23 enfants bénéficiaient d'une reconnaissance MDPH, contre 19 en 2022.

- 11 enfants sont en classes adaptées : ULIS (5 primaires, 4 collèges) /EGPA (2 collèges),
- 5 enfants en établissement spécialisés : DITEP, IMPRO, IEM
- 7 enfants ont une orientation MDPH non exercée. Ils restent dans un cursus ordinaire ce qui demande un accompagnement individualisé pour les équipes enseignantes et pour les éducateurs lors de l'aide aux devoirs.

Cette année, deux jeunes ont eu une fréquentation irrégulière au collège. Ils ont été accompagnés par le service jour. Un lien avec l'équipe enseignante a été nécessaire afin de trouver un suivi adapté.

Travail avec les établissements scolaires :

Nombre de rencontre avec les enseignants : 39

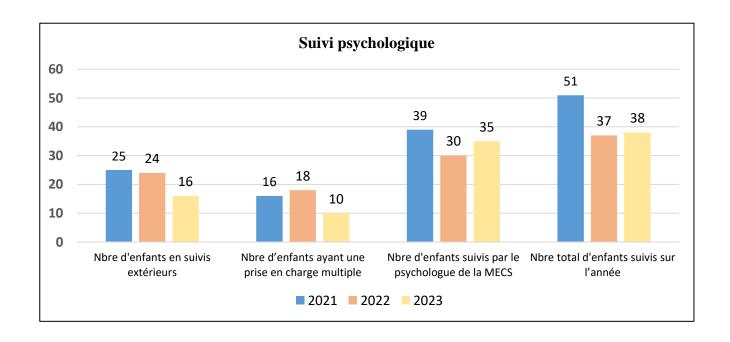
Nombre de réunions de travail avec les établissements scolaires :

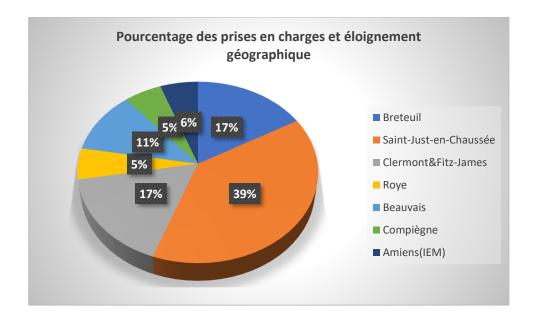
- 4 EES (Equipe Educative de Scolarisation)
- 18 ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)
- 4 rencontres de présentation
- 2 conseils de discipline
- 1 Commission éducative

Le soin

Au 31 décembre 2023, **23 enfants sur 50 ont une reconnaissance MDPH**(Maison Départementale des Personnes Handicapées)
soit **46% de notre effectif**.

L'augmentation reste constante depuis plusieurs années (en 2022 39,58%).





Le pôle soin (infirmière, psychologue et cadre de direction) se réunit chaque mois afin de se coordonner et d'échanger sur les situations complexes.

Pour l'accompagnement régulier vers les lieux de soins, nous travaillons avec nos différents partenaires à la mise en place d'une prise en charge des transports via la C.M.U. Sinon l'infirmière de l'établissement accompagne les enfants, pour une partie des rendez-vous médicaux, et fait un compte rendu aux équipes ainsi qu'une transmission aux familles, référents et médecin de l'A.S.E. Certains enfants ont un traitement à long terme nécessitant la mise en place d'un pilulier.

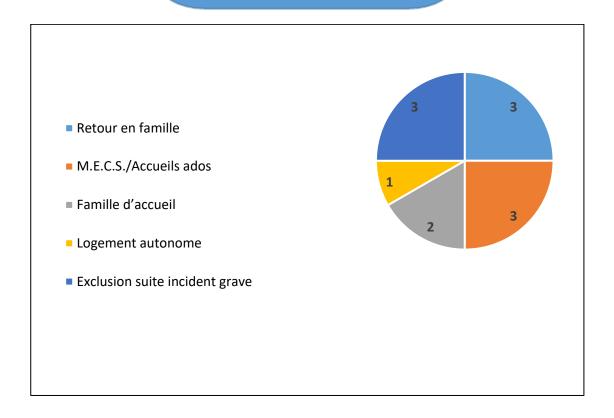
Nous sommes en lien régulier avec nos partenaires du médico-social et de l'éducation spécialisée (MDPH) avec un total de 46 synthèses et ESS qui ont eu lieu dans l'année et concernant 27 enfants.

Cette année nous avons pu poursuivre et amplifier les suivis orthophoniques avec deux praticiens en libéral et ce désormais pour quatre jeunes, tout comme notre action de prévention avec le CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale).

Le psychologue et l'infirmière interviennent dans le cadre d'actions de prévention, d'éducation auprès d'enfants.

Depuis mars 2018, un enfant ayant un handicap moteur est accueilli à la Maison d'Enfants. Il est à l'internat de l'IEM d'Amiens en semaine. Depuis 2021 nous faisons appel au service de l'ADMR pour sa toilette durant le week-end et les vacances scolaires. Agé de 13 ans en 2023, nous constatons qu'au regard de l'évolution de ses pathologies, il nous est de plus en plus difficile de garantir de façon efficiente son accompagnement et sa sécurité. Notre demande d'orientation reste toujours en cours auprès du Conseil Départemental.

Motifs de fin de prise en charge



Entre 2022 et 2023, nous constatons une baisse du pourcentage de retours en famille et une stabilité dans les exclusions pour incidents graves.

Pour les retours en familles, il n'a pas été nécessaire de proposer un DAAD.

Comme en 2022, 3 jeunes ont pu bénéficier d'une orientation vers un service adolescents extérieur.

Les séjours et colonies

Sur 62 enfants accueillis sur l'année 2023, 49 enfants sont partis en vacances (certains plusieurs fois dans l'année) représentant 105 départs de plus d'une semaine

- > 37 enfants avec l'Association Diabolo
- > 24 enfants en transferts organisés par les éducateurs
- 8 enfants en séjours individuels du fait de leurs problématiques (avec les organismes APF ou Eclaireurs de France par exemple)

Cette année, il y a eu 4 séjours et un week-end organisés et encadrés par l'équipe éducative :

- > En février : 1 séjour « ski » dans les Vosges
- > En avril : 1 séjour en Bretagne
- > En juillet : 2 séjours « détente » en baie de Somme
- En septembre : 1 week-end de 3 jours pour les jeunes du service Ados, accompagnés de leurs éducateurs et leur maitresse de maison, à Berck sur Mer

Notre partenaire principal pour l'organisation des séjours reste l'Association « Diabolo », qui propose, à chaque période de vacances scolaires, une grande diversité de thématiques et de lieux de séjours pour les enfants.

Durant la période de l'été, tous les enfants sont partis en vacances sauf 1 pour qui nous n'avons pas trouvé de partenaires spécialisés, cependant il a pu intégrer un dispositif à la journée.

De nouveau, cette année, 8 jeunes ne pouvaient être accueillis au sein de notre association partenaire compte tenu de leur profils complexes (trouble du comportement/handicap ...) contre 5 en 2022. Les équipes ont alors cherché des séjours plus adaptés et individualisés pour chacun, ce qui a généré des transports supplémentaires notamment en août, les départs s'effectuant depuis Paris. Deux d'entre eux sont revenus avant la fin car ils n'ont pas adhéré aux séjours choisis.

Les séjours avec les équipes éducatives sont toujours appréciés par les enfants. Cela permet de créer du lien hors établissement et de vivre ensemble différemment. Il est cependant difficile de trouver des lieux accueillant des grands groupes et répondant à tous les critères de sécurité.





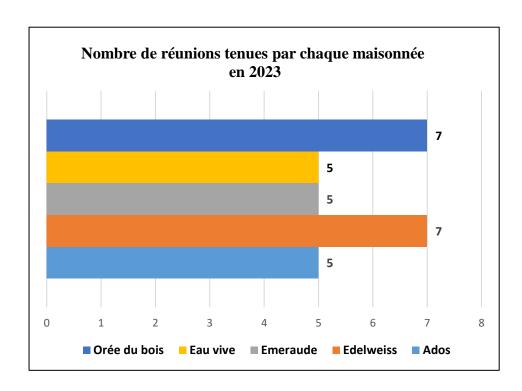
Le CVS : Conseil de Vie Sociale et les réunions de jeunes

Les membres du Conseil de Vie Sociale ont été élu le 10 novembre 2021. Le CVS est composé de :

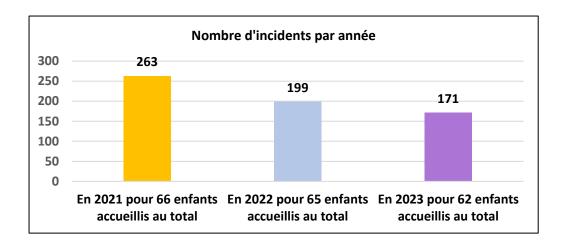
- un représentant de chaque maisonnée soit 5 représentants enfants,
- un représentant des familles
- un membre de l'équipe éducative,
- une représentante de la congrégation
- un représentant de l'association
- le directeur de l'établissement

Le représentant des familles a été élu mais ne s'est pas présenté aux réunions. Sur l'année 2023, 2 rencontres du Conseil de Vie Sociale ont eu lieu.

Au sein de chaque maisonnée, des réunions de jeunes ont lieu afin de discuter des projets de maisonnées et de reprendre les difficultés rencontrées dans la quotidienneté, mais aussi pour évoquer les sujets d'actualité de la Maison d'Enfants, la mise en place de divers ateliers et sorties.

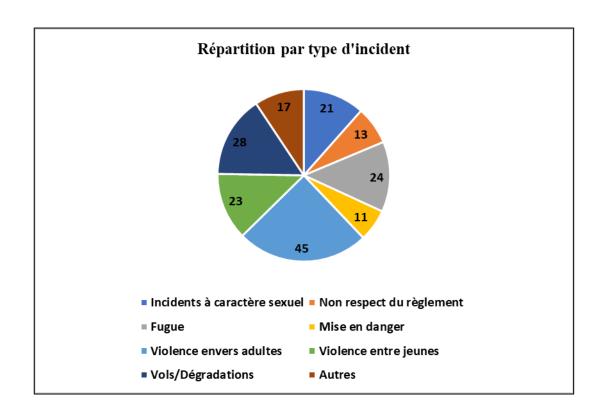


Incidents



Pour la deuxième année consécutive, nous remarquons une légère diminution des notes d'incidents, à la suite d'un pic de leur nombre en 2021.

Cette année nous constatons que le nombre de notes d'incidents pour violence envers les professionnels reste le même qu'en 2022 (45 en 1 an). La généralisation de ces faits a entrainé 4 dépôts de plainte des professionnels à l'encontre des enfants auteurs, 4 accidents de travail, 1 prise en charge de soins et une réorientation immédiate d'une jeune.



L'année 2023 a été marquée de plusieurs intrusions d'anciens jeunes accueillis à la Maison d'Enfants, dont 2 pour commettre des vols (en août et octobre).

Ces évènements ont entrainé un sentiment d'insécurité pour les professionnels, une sécurisation des entrées a été effectuée depuis.

Le nombre d'incidents à caractère sexuel, qui avait fortement diminué en 2022, est presque revenu à son pic de 2021 malgré la réorientation de plusieurs auteurs de faits de ce type. Cette donnée est prise en compte dans le plan de formation 2024 qui prévoit une formation autour de l'accompagnement affectif et sexuel des enfants et des adolescents.

Sur ces 171 notes d'incident, 10 ont été adressées à la QOTE (service du département Qualité, Offre, Tarification des Etablissements) et 11 sont à double motifs car les faits de violence envers les jeunes peuvent être suivis de violence envers les adultes.

Le DAAD du Mesnil



Activité budgétée : 8578 journées Activité réalisée : 8734 journées

Taux d'occupation : 96%

21 mesures suivies au 01/01/2023

24 mesures au 31/12/2023

- > 16 sorties
- > 19 entrées

40 mesures accompagnées sur l'année

Ce dispositif, opérationnel depuis le 1er septembre 2021, remplit pleinement ces objectifs. L'activité est réalisée et le taux d'occupation est supérieur au prévisionnel.

De mars à juin 2023 nous avons suivi 28 mesures, soit 860 journées facturées par mois. Notre rythme tourne autour de 740 journées pour 25 mesures.

Le bilan est très positif et qualitatif dans la continuité du rapport de 2022. Le service, et donc les professionnels, sont bien repérés par les partenaires, les services du département ainsi que les magistrats du Tribunal Pour Enfants de Beauvais.

Les jeunes ainsi que les parents investissent cet accompagnement, les professionnels et leurs préconisations. Ils témoignent de cela et apprécient la posture nouvelle du « à côté de » des professionnels car la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences et capacités sont mis en avant.

Durant l'année 2023, nous avons poursuivi nos participations dans les groupes de réflexion à l'élaboration du schéma départemental.

L'équipe éducative du DAAD a participé à une formation : « le Développement du Pouvoir d'Agir, une posture nouvelle pour les accompagnements complexes ». 2 salariées ont également suivi une formation individuelle.

L'apprentie éducatrice spécialisée a obtenu son diplôme en juillet et signé un contrat à durée déterminé dans la foulée.

Un temps d'analyse des pratiques est également mis en place (1/trimestre) par un psychologue formé à cet accompagnement. Ces espaces sont appréciés et primordiaux afin de réfléchir et de se distancier de sa pratique. Ils seront étendus en 2024.

L'année 2023 est caractérisée et pénalisée par l'absence pour arrêt maladie de 2 professionnels. Confrontés aux difficultés de recrutement dans le social et médico-social, 2 salariés en CDD successifs ont pu être recrutés et ainsi palier à l'absence d'un titulaire.

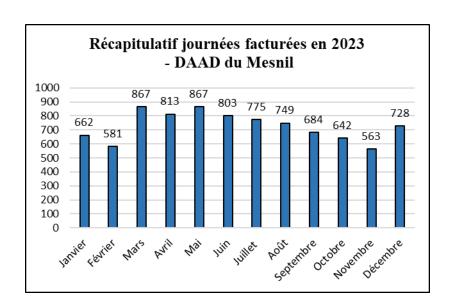
Au 31 décembre 2023, nous étions à 24 mesures : 20 judiciaires et 4 administratives. 11 familles sont accompagnées. Le travail et la réflexion autour de la fratrie sont réalisés par 2 éducateurs dès que la fratrie dépasse 3 enfants.

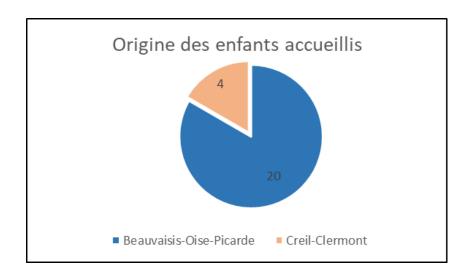
Au 31 décembre 2023, cette répartition était de 7 fratries et 4 enfants isolés. Durant l'année, nous avons accompagné 40 mesures. De mars à juin nous avions 28 mesures ce qui a alourdi les interventions des professionnels. Au dernier trimestre, nous nous sommes adaptés afin de répondre aux objectifs de l'activité.

Nombre de fratries accueillies : 7 Nombre d'enfants « isolés » (seuls) : 4

Durée moyenne de séjour :

des enfants partis dans l'année : 10 mois des enfants présents au 31/12/2023 : 15 mois



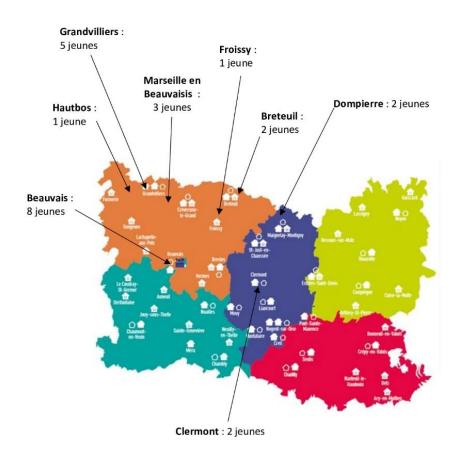


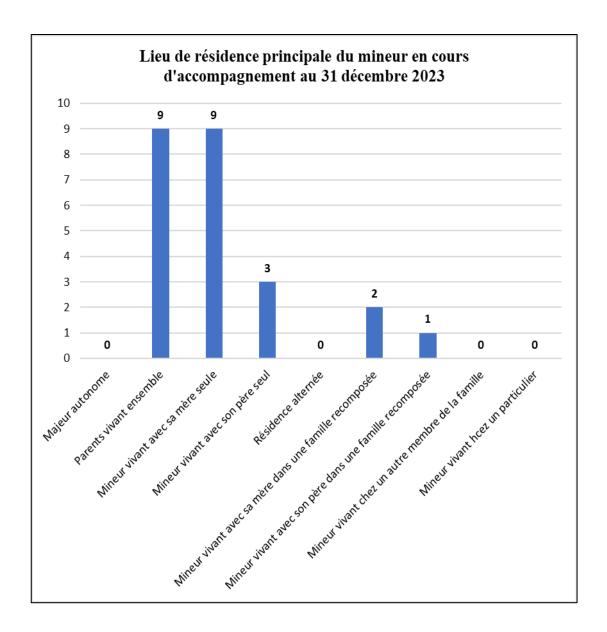
3 découpages territoriaux Protection de l'Enfance sont concernés : le territoire Beauvais-Oise-Picardie, le territoire Creil-Clermont et celui du territoire de Noyon-Compiègne.

Ce rayon d'intervention regroupe les communautés de communes de Oise-Picarde, Plateau Picard, Pays des Sources, Clermontois, Agglo Beauvaisis et Picardie Verte.

Au 31 décembre 2023 : 24 mesures sont suivies au total, 20 mesures du territoire Beauvaisis Oise Picarde, dont 8 sur la ville de Beauvais. Notre situation géographique proche du département de la Somme au nord, augmente notre rayon d'action sur l'ouest de l'Oise et les quartiers du nord de Beauvais. Le seuil de 30 kilomètres fixé par le référentiel est franchi pour atteindre des distances proches de 40 à 45 kilomètres. Cet état alourdi les temps de transport lors de nos interventions.

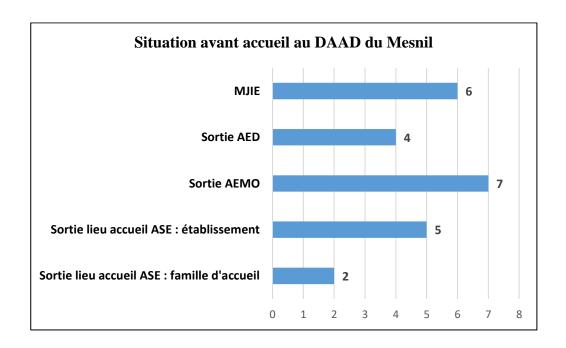
Même si nous allons sur les villes de Marseille en Beauvaisis ou Grandvilliers, ces 20 mesures présentent des caractéristiques et problématiques de territoires en milieu rural : transports, accès aux services sociaux pour les parents, peu de stimulation pour les enfants d'un point de vue culturel, loisirs et sportif.





Pour 12 enfants, le domicile principal (qui est celui de nos interventions), correspond à une famille monoparentale, soit : vivant avec sa mère ou son père (3). De ce fait, nous devons accompagner l'exercice des droits du conjoint. Ces droits se déclinent de l'hébergement à la visite médiatisée. Pour 2 familles, le deuxième parent se situe hors Oise dans le département de la Somme et du Doubs.

En 2022, nous avions une situation d'un jeune vivant avec ses 2 parents. En 2023, ce nombre est passé à 9. Ce point est important car il a un impact important sur nos interventions : nombre d'entretiens, visites au deuxième parent etc... On s'aperçoit que pour 19 mesures, un suivi social existait déjà. Pour 6 situations, la préconisation DAAD est issue d'une mesure d'investigation. Le dispositif DAAD et celui du Mesnil est un outil maitrisé par les professionnels du département et reconnu par les magistrats.



Fins de mesures

Sur les 40 mesures accompagnées durant l'année 2023, 16 n'ont pas été renouvelées. Pour 11 situations, le maintien à domicile a été confirmé par le juge des enfants et pour certaines avec une prise en charge plus allégée. Nous pouvons donc confirmer l'intérêt et l'efficacité de ce dispositif. La durée moyenne de la mesure est de 10 mois pour les sortants.

Le rythme soutenu, la fréquence de nos interventions ainsi que la posture éducative d'être à côté des parents, permettent à ceux-ci de reprendre confiance dans leur capacité, de les valoriser et d'utiliser les moyens et acteurs sociaux de leur territoire. Malheureusement, 2 jeunes ont été réorientés, toujours avec l'accord du magistrat, en placement dit « institutionnel ».

Modalités d'interventions

Nombre total d'interventions du 1er janvier au 31 décembre 2023 : 1203

Dans l'Oise : 1191Hors Oise : 12

Parmi ces interventions:

> Accompagnements droits de visite et d'hébergements de l'autre parent : 23

Visites médiatisées : 33

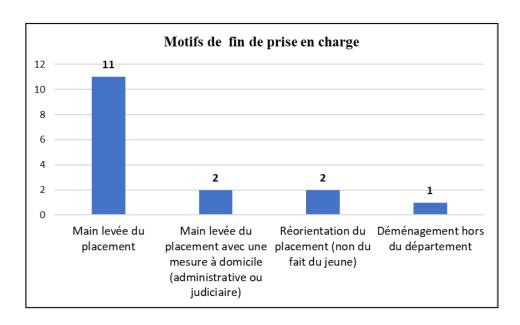
Notre service est ouvert 365 jours par an et cela 24h/24, pour des interventions 6 jours/7 de 7h à 21h. Une astreinte éducative la nuit et les dimanches est également mise en place. Le référentiel impose 2 à 4 interventions au domicile ou dans son environnement par mesure.

Accompagnement des mesures (cf. loi 2002-2):

- Un DIPEC dans la semaine de l'admission
- Un PPE dans les 5 semaines
- Une réunion de concertation 2 mois avant la fin de la mesure
- Un rapport de situation 1 mois avant la fin de la mesure

En 2023, le nombre d'interventions est de 1203 dont 373 animations et 590 entretiens ou interventions éducatives.

En moyenne, nous avons effectué 100 interventions par mois. Le déroulement de la mesure est très rythmé, intense, ce qui permet de maintenir une bonne dynamique avec les familles. En comparaison avec 2022, le nombre d'interventions a diminué car pour 9 situations les jeunes vivent avec leurs 2 parents.



Le maintien des enfants au domicile est garanti également par diverses mesures, au niveau des besoins fondamentaux : ressources, gestion du budget et des conditions de logement. Le professionnel coordonne le suivi et les effets de ces mesures avec les partenaires.



Le repli à la Maison d'Enfants ou chez un autre membre de la famille a pour objectif de surmonter des crises familiales et d'éloigner l'enfant à des moments où celui-ci est exposé ou expose ses proches à des risques. Cet outil essentiel caractérise ce nouveau dispositif. Les 21 jours de replis concernent essentiellement la situation d'une jeune ayant des troubles du comportement. Un aménagement de ces replis avait été élaboré avec la famille afin de permettre à la jeune et aux deux parents de souffler durant les week-ends et vacances. Cette offre est élaborée en étroite collaboration avec le Chef de Service Territoire Protection de L'Enfance concerné par la situation. Cette jeune a intégré la Maison d'Enfants par la suite, cela a permis d'éviter une rupture dans son accompagnement.

Nombres de replis :

- > Nombre d'enfants concernés : 1
- Nombre de jours chez une personne ressource : 0
- Nombre de jours à la MECS Anne-Marie Javouhey : 21

Les actions collectives

9 actions collectives organisées durant l'année 2023 Dont 4 avec les enfants uniquement et 4 avec également la présence des parents

Des actions dites « collectives » viennent compléter les interventions au domicile. Cela permet de découvrir les enfants dans des situations différentes, en groupe mais aussi avec leurs parents. Ces propositions de médiation permettent également d'observer les compétences parentales.

Ainsi durant l'année 2023, nous avons proposé différentes actions collectives pour les enfants, avec leurs parents. Elles ont été variées : rallye photos, kermesse de la Maison d'Enfants, patinoire et élaboration de repas.

A chaque fois que cela est possible, les jeunes du service sont associés aux manifestations de la Maison d'Enfants telles que le « Yassa », le cross, animations « Goûter la musique », la kermesse et la rencontre avec la mascotte « Ciboulette ».



2 séances de sophrologie avec un professionnel extérieur ont été proposées pour certains parents. Cet atelier sera de nouveau proposé en 2024 car il a été très apprécié.

Les bilans sont toujours positifs, mais certaines familles sont difficiles à mobiliser selon les thématiques. Ce sont des temps de plaisir et de partage tant avec les professionnels du DAAD qu'avec les familles, suscitant l'interaction et l'échange.

10 enfants, venant de 5 familles, ont pu participer à un séjour de 3 jours à la mer, près de Boulogne sur Mer, organisé par les professionnels du service. Le bilan est très positif. Pour certains enfants, c'était la première fois qu'ils quittaient le domicile familial.

L'un des objectifs du DAAD est d'inscrire la famille et l'enfant dans son territoire. 8 jeunes se sont inscrits dans des associations sportives, 8 jeunes participent régulièrement aux centres aérés durant les vacances et 12 jeunes sont partis en vacances selon le mode de la colonie.

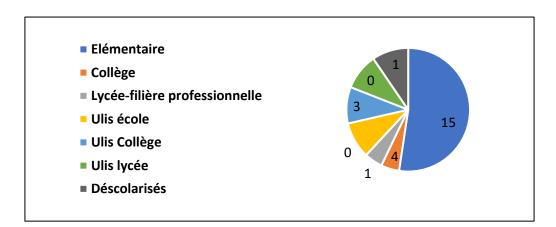
Sur le secteur de Beauvais, une fois la découverte passée, les familles avec leurs enfants ont investi de façon pérenne la ludothèque, la médiathèque et les ateliers de l'ASCA.

L'un des atouts de notre projet est la mutualisation des moyens avec la Maison d'Enfants : les maisonnées pour le repli, les manifestations organisées par la MECS, les infrastructures et véhicules et, pour quelques animations, les compétences des professionnels de la Maison d'Enfants.





Scolarité



Le soin

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique en CMP, CMPP ou à l'hôpital : 2

Nombre d'enfants concernés par une prise en charge psychiatrique et/ou psychologique : **4**

Nombre d'enfants ayant besoin d'une prise en charge psychiatrique ou psychologique non satisfaite au 31/12/2022:3

Nombre d'enfants ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH : 5

Les différentes mesures de soins en place ont été installées par les travailleurs sociaux avant l'arrivée sur le service.

Cette année, les chiffres sont en recul. 5 jeunes ont une reconnaissance MDPH mais 3 seulement sont effectives. Ces chiffres corroborent ceux de la scolarité où principalement les enfants poursuivent une scolarité classique.

Les évènements festifs de l'association

08 février 2023 : Intervention de l'Entreprise « DS Smith » de Saint Just en Chaussée sur la maisonnée Orée du Bois pour interpeller les enfants sur l'intérêt du tri sélectif et du recyclage des matériaux.

22 et 23 février 2023 : Intervention du CPEF : ateliers de sensibilisation et de prévention des jeunes autour de la découverte du corps /puberté, intimité/pudeur, les émotions /le consentement en fonction de leur âge.

18 mars 2023 : Précédé d'un temps de prière dans l'église de la commune et de la vente d'objets organisée par l'Association et des membres de la congrégation, le repas du « YASSA » a permis de récolter des dons pour une action à l'étranger.

29 mars 2023 : Pour le bonheur de tous les participants, enfants comme professionnels, le cross de la Maison d'enfants a pu être réorganisé cette année. Celui-ci avait été remplacé par des Olympiades internes depuis 2 ans du fait du contexte sanitaire. Durant les différentes épreuves, les enfants et adolescents se sont surpassés avec beaucoup de sportivité.

Nos animations/ateliers « Goûter la musique » se sont habituellement déroulés durant les vacances scolaires :

Le 21 avril : les enfants ont pu découvrir la mandoline présentée par Marie Elissondo.

Le 03 novembre : l'instrument mis en avant était le tuba par Sylvain Dutouquet.

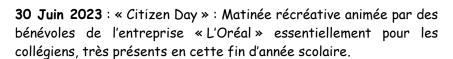
Lors de ces 2 animations, les artistes étaient accompagnés par Sophia VAILLANT au piano.

A l'issue de ces journées d'ateliers musicaux, les enfants nous ont convié à une représentation très rythmée.



10 Juin 2023 : Kermesse « Bienvenue à Mesnil West », ouverte aux familles et au public. Organisées tous les 2 ans et animées par l'ensemble des professionnels, nos kermesses rencontrent un grand succès.

21 Juin 2023 : « Grand jeu DIABOLO » sur la place du village afin que les enfants rencontrent les équipes d'animation de l'été de notre partenaire l'Association Diabolo, organisateur de séjour.





12 Juillet 2023: Dans le cadre de la stratégie culturelle du Département de l'Oise, représentation du spectacle « Miam » par la Compagnie « Oui Merci ». Les 2 artistes ont fortement apprécié partager le temps du repas sur les maisonnées avant de proposer des ateliers pratiques sur leur second temps d'intervention.

En juillet également, lors de sa tournée itinérante, la troupe des « Nez Rouges » s'est installée le temps d'un week-end à la Maison d'Enfants, proposant successivement spectacle et ateliers des arts du cirque. Cette expérience avait lieu pour la seconde fois, créant une ambiance festive très appréciée.

27 Septembre 2023 : Journée sur le thème de l'Espagne, pour le départ de la directrice Lila Messaoudi.

25- 26 Octobre 2023: En lien avec le Conseil Départemental de l'Oise, nous avons répondu favorablement à l'accueil d'une troupe de théâtre afin de faire de la prévention auprès de notre public sur les risques liés à la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis ou tous autres produits ou comportements pouvant engendrer une dépendance. Ces ateliers pour les 8/12 ans, puis pour les plus de 12 ans, ont été très instructifs.

25 Novembre 2023: Visite de « Ciboulette » la mascotte du projet sportif du Conseil Départemental de l'Oise en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour promouvoir l'activité physique et sportive.



Dans la continuité de notre démarche pour améliorer le lien avec les familles, nous avons cette année remis en place les différentes animations ouvertes aux parents sur 2 mercredis après-midi :

- > A l'occasion de la semaine du goût, nous avons organisé un mercredi du Goût en octobre. Les enfants ont dans un premier temps fait de la pâtisserie avec leurs proches puis ils ont pu découvrir différents ateliers de dégustation autour de la découverte de différentes saveurs (Création de pâte à tartiner, confection de smoothies, dégustation de fruits exotiques)
- > 22 novembre 2023 : renouvellement du **mercredi du jeu** : différents jeux intérieurs et extérieurs ont été mis à disposition et ont ainsi permis à 13 familles de passer un moment convivial avec leurs enfants.

Ces 2 journées ont de nouveau été appréciées autant par les familles que par les enfants et ont permis de jolis moments de partage et d'échanges avec les professionnels.



Toutes ces manifestations sont portées par l'Association afin que chaque enfant puisse développer ses qualités :

- > Physiques et manuelles
- > Psychiques et intellectuelles
- Artistiques
- Morales et spirituelles.

Les festivités de Noël :

Comme tous les ans, toutes les maisonnées se sont investies dans les différents concours de décorations et cette année les enfants ont participé à l'animation du soir du « petit Noël » en présentant une chorégraphie et une lecture de conte.

En attendant la venue du Père Noël les petits et les grands ont pu apprécier un goûter gourmand. La distribution des cadeaux par le Père Noel a été suivie d'un dîner sur chaque maisonnée où les enfants étaient heureux d'accueillir leurs invités.

Le 20 décembre l'humogicien JANMILL a présenté pendant plus d'une heure un cocktail d'humour et de magie interactive devant de nombreux invités. Spectacle qui a permis aux familles de s'exercer avec surprise à quelques numéros de mentaliste.



Le 31 décembre, les adolescents ont participé à une soirée DJ en extérieur. Tandis qu'une soirée collective de la Saint Sylvestre a permis aux enfants de danser tous ensemble et de créer une ambiance festive jusqu'au décompte de la nouvelle année.



La démarche de développement durable

La question du développement durable est un enjeu important que nous tentons de transmettre auprès du public que nous accueillons afin de les sensibiliser.

> Les gestes éco responsables

Quelques gestes immédiats et quotidiens:

- Baisser de quelques degrés mon chauffage à 19 degrés dans les pièces à vivre et 17 degrés dans les chambres (des couettes supplémentaires sont disponibles pour les enfants)
- > Eteindre les lumières quand il n'y a plus personne dans une pièce
- > Eteindre les appareils en veille et débrancher les chargeurs inutilisés
- Diminuer le chauffage des pièces non utilisées pendant plusieurs jours (salle de réunion, bureaux administratifs, le week-end, congés...)
- > Eteindre le chauffage quand les fenêtres ou les portes sont ouvertes
- > Eteindre les ordinateurs quand on quitte son poste de travail (ou le dernier utilisateur)
- > Optimiser les achats internet pour réduire les livraisons et les emballages en carton
- > Poursuivre et améliorer le tri sélectif

En 2023, le changement d'éclairage par des LEDS s'est poursuivi. La mutualisation de nos transports également, ce qui est parfois compliqué aux vues des différents accompagnements que nous devons réaliser (transports d'enfants/RDV extérieurs...).

Afin de pallier l'augmentation des prix de l'électricité, le gouvernement a décidé la mise en place du bouclier tarifaire sur l'électricité pour l'habitat collectif à la fin de l'année 2022 et prolongé par le Ministère de la Transition Energétique jusqu'à la fin de l'année 2023, la Maison d'Enfants a pu en bénéficier.

Des gestes à long terme :

- Continuer le remplacement des ampoules par des LEDS
- > Finir l'installation des volets roulants
- > Information et formation sur la gestion de nos déchets
- > Achats éco responsables : renouveler l'électroménager défaillant en A++, ...
- Vérifier l'isolation des bâtiments et fenêtres
- > Faire une étude pour l'installation d'équipements de chauffage moins coûteux en énergie.
- Poursuivre la réflexion sur l'achat de véhicules hybrides ou électriques

Lutte contre le gaspillage

En lien avec la société VITALREST, nous continuons à chercher des solutions afin d'éviter le gaspillage alimentaire à travers des opérations de sensibilisation et en respectant davantage les portions adaptées afin de limiter les déchets.

Nos partenaires

Association des Directeurs de la Protection de l'Enfance de l'Oise (ADPEO)

Ehpad de Montdidier

Association Entraide

Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)

France Parrainage

Association A domicile 60

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Accueil Familial Spécialisé (AFS) Associations La Bulle, La Malice et médiathèque et ludothèque de Beauvais

Pharmacies et infirmières de proximité

Société de restauration Vitalrest

Association Saint Joseph

Maison d'Enfants AM- Javouhey

DAAD du Mesnil

UDAF MDPH APJMO

CLSH de Beauvais et Maignelay

Comité des fêtes de la commune

Conseil Départemental de l'Oise : services de la Protection de l'Enfance, gestion des places d'accueil (DIRPA)

Médiathèque de Bresles

Clubs sportifs et culturels de proximité

Etablissements scolaires et spécialisés

CMP/CMPP

Entreprises et commerces de proximité accueillant des jeunes en stage

Association Diabolo

Association Thème et Variations

FNISASIC

Organisateurs de séjours : Djuringa, APF, Eclaireurs de France

Centre social de Breteuil

Association Visa

Partenaires de l'Association

Partenaires de la MECS

Partenaires
Du DAAD

Partenaires communs MECS et DAAD

Les Ressources Humaines

MECS Anne Marie Javouhey:

Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/23 :

Direction et administratif: 4

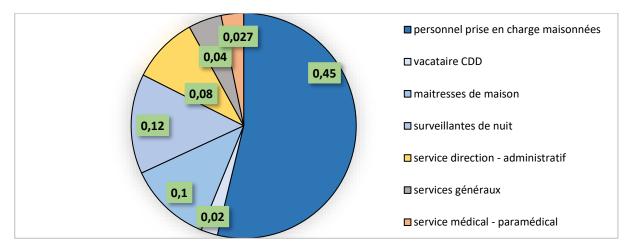
Personnel prise en charge des maisonnées : 33,50

Services généraux : 2

Soin: 1,36

Vacataire : 1 poste éducatif ou surveillant de nuit

Total équivalent temps plein : 41,86 ETP



Le ratio d'encadrement de la Maison d'Enfants est de 0,83 ETP par enfant (le ratio moyen du département de l'Oise est de 0,82 ETP par enfant. Au niveau national : 0, 79 ETP par enfants (statistique de la DREES fin 2017, mise à jour en mars 2021)). Le taux d'encadrement est en questionnement au niveau national, il doit être ajusté en fonction des spécificités de l'établissement (éloignement géographique, nombre d'enfants avec une reconnaissance MDPH, ...)

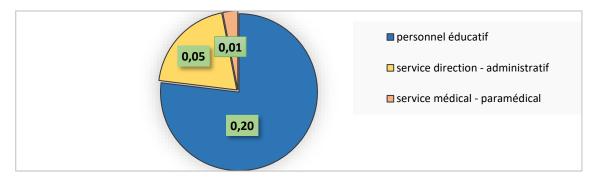
DAAD du Mesnil:

Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/23 :

Direction et administratif: 1,30

Educatif: 5 Soin: 0,20

Total équivalent temps plein : 6,50 ETP



Le ratio d'encadrement du DAAD est de 0,26 ETP par mesure (le ratio est calculé selon le nombre de mesures au 31/12/2023, soit 24 mesures).

Total équivalents temps plein en CDI au sein de l'Association St Joseph :

Nombre d'équivalents temps plein CDI par service au 31/12/2023 :

Direction et administratif: 5.30

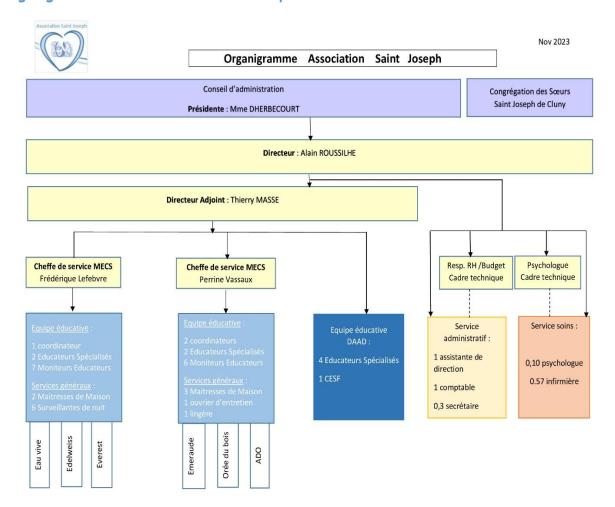
Personnel prise en charge des maisonnées et éducatif DAAD : 38,50

Services généraux : 2

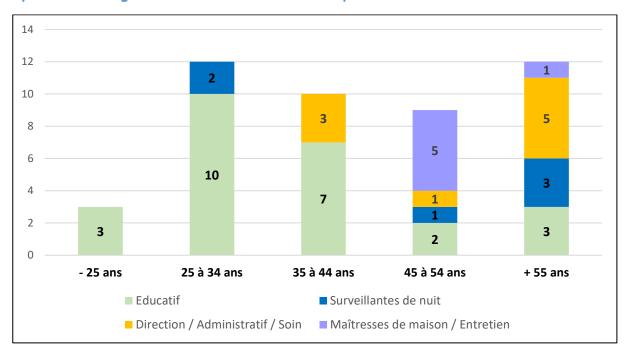
Soin: 1,56

Total équivalent temps plein : 47, 36 ETP

Organigramme de l'Association St Joseph:



Pyramide des âges de l'Association Saint Joseph :



L'âge moyen des professionnels en 2023 est de 42,5 ans.

Nous constatons que 12 salariés ont plus de 55 ans, répartis dans les 4 services (deux départs sont programmés au 1er semestre 2024). Une attention particulière doit être portée pour ces salariés, car les conditions de travail dans un établissement ouvert 24h/24h et 7j/7 peuvent être difficiles, quel que soit le poste.

Nous constatons pour une deuxième année de suite un turnover important en 2023 tout poste confondu, notons en premier lieu la démission pour raisons personnelles de la directrice de l'établissement. Les dix départs constatés le sont, pour sept d'entre eux, suite à des démissions auxquelles s'ajoutent deux licenciements pour inaptitude et un licenciement pour faute grave.

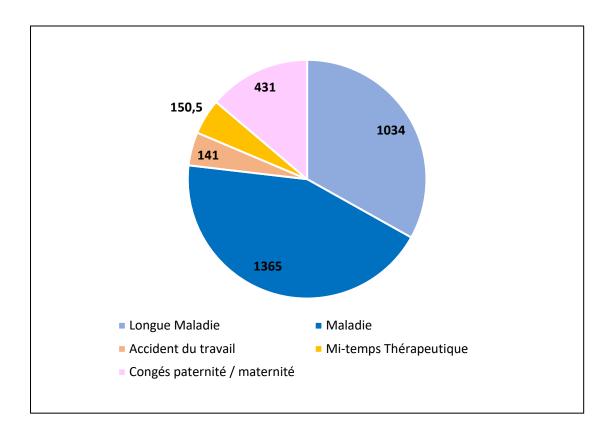
Départs :

- Une directrice (démission)
- Une maitresse de maison lingère (démission)
- Deux éducateurs spécialisés (démission)
- Un animateur (démission)
- Un moniteur éducateur (démission)
- Deux moniteurs éducateurs (licenciement)
- Une surveillante de nuit (licenciement)
- Un éducateur pré-stagiaire (démission)

Embauches:

- Un directeur
- Un éducateur spécialisé
- Trois moniteurs éducateurs
- Une maîtresse de maison lingère
- Une surveillante de nuit
- Un éducateur pré-stagiaire

Etat des absences de l'année :



Il est intéressant également de préciser la répartition des absences :

- 45 Personnes en arrêt maladie
- 5 Personnes en arrêt maladie longue durée
- 5 Personnes en congé maternité/paternité
- 3 Personnes en congé thérapeutique
- 4 Personnes en arrêt suite accident du travail

En analysant ces chiffres:

- Le nombre d'employés en maladie longue durée est demeuré constant d'une année à l'autre (5 personnes).
- Le nombre d'employés en congé maternité/paternité a augmenté de 3.
- Le nombre d'employés en congé thérapeutique a diminué de 1.
- Le nombre d'employés en arrêt par suite d'un accident du travail a diminué de 1 également.
- Le nombre total d'employés en arrêt maladie a augmenté de 10 pour l'année 2023.

Il convient de préciser qu'en 2023 il n'y a pas eu d'arrêt causé par le Covid-19, comparé en 2022 où ce nombre avait atteint 28 personnes.

Formations collectives

Maison d'Enfants :

Analyse des pratiques : équipe éducative

Analyse de la pratique : chefs de service éducatif

Ecrans et réseaux sociaux

Accompagnement méthodologique à l'élaboration de projet

DAAD:

Analyse des pratiques : équipe éducative

Développement du pouvoir d'agir

Des formations en lien avec la sécurité des salariés et des enfants ont également eu lieu.

Sécurité incendie mise en situation.
Prévention des incendies et évacuation
PSC1

Formations individuelles

Maison d'Enfants :

Protection de l'enfance, parole de l'enfant, parole de parents

Maitre d'apprentissage Réfèrent bientraitance

Maison d'Enfants et DAAD

Accompagner et soutenir les parents en difficulté éducative

Quand les enfants se scarifient comprendre et accompagner

Obtention de diplôme :

Educatrice spécialisée

Formations longues :

Maitre d'apprentissage par une monitrice éducatrice

- 3 formations pour le DE d'éducatrice spécialisée
- 1 formation CAFERUIS pour une cheffe de service

L'entrée en formation longue pour trois professionnels a un impact pour le fonctionnement de la Maison d'Enfants. Si pour les éducatrices nous avons pu prendre quelques vacataires afin de faire les remplacements, pour la cheffe de service nous avons dû répartir une partie de ses missions auprès des autres membres de l'équipe de direction.

L'Association Saint Joseph : lieu de formation

Durant leur formation, les étudiants doivent effectuer des stages obligatoires dans différentes structures sanitaires et sociales. Aussi, comme chaque année, la Maison d'Enfants a accueilli des stagiaires.

Les contrats d'apprentissage sont également efficients au sein de l'Association. Actuellement 2 contrats d'apprentissage « Educatrice Spécialisée » (MECS et DAAD) et 1 contrat d'apprentissage « Moniteur Educateur » (MECS) sont suivis par des salariés qualifiés maitres d'apprentissage de la Maison d'Enfants.

Revalorisation salariale

L'augmentation de la valeur du point a été agréée par un arrêté au 21 décembre 2022, avec effet rétroactif au 01er juillet 2022 (passe de 3,82 € à 3,93 €) et versée aux salariés en janvier 2023.

En 2023, l'indemnité liée aux métiers socio-éducatifs a eu ses effets en année pleine.

Etats financiers

Association Saint Joseph



LE COMPTE ASSOCIATIF ASSOCIATION COMPTES 2023

intitulés de	budget	dépenses	commentaires		budget	recettes	commentaires
comptes	baagot	réalisées	oonmontan oo		buugot	réalisées	oonimontai oo
COTISATIONS							
/SUBVENTIONS	<u>680,00 €</u>	<u>621,00 €</u>			<u>480,00 €</u>	380,00 €	
	680,00€	621 00 €	cotisation tutelle		440,00€	330 00 €	(15 cotisations à 22€)
	000,00 C	021,00 €	ootioation tatolio		40,00 €		(3 cotisations à 10€ +1 à 20€)
MATERIEL	- €	- €			3 000,00 €		sté Vitalrest: 3 000€
	- €	- €			3 000,00 €	6 851,00 €	Mr Tranquart : 180€ Garage Godin : 100€
MATERIEL MOB	- €	- €					Agec AMJ : 2500€
	- €	- €					La Paix Notre Dame : 500€
EDAIC DANCAID		- €		- €		1 124 70 <i>6</i>	
FRAIS BANCAIR		- €		- €		1 134,70 € 1 134 70 €	compte épargne
COLONIE MATE	10 920,00 €	12 857,54 €				1 101,70 €	compte opargne
Repas	2 200,00 €	2 454,34 €			14 110,00 €	13 538,00 €	
Salaires	8 500,00 €	· ·					
Autres charges h	220,00 €	267,20 €					
ANIMATION	2 550,00 €	4 663,95 €			250,00 €	1 033,50 €	
<u> </u>	200,00 €	281,00 €			250,00 €		Subvention Mairie Bacouel
	450,00 €	450,00 €	gouter la musique			70,00 €	Subvention Mairie Rouvroy
	1 900,00 €					863,50 €	kermesse
		222,39 €	Petit Noël				
MISSION RECE	1 880,00 €	1 820,14 €			780,00€	1 438,20 €	
	1 100,00 €	381,94€	frais AG		780,00€	1 438,20 €	Rbt yassa
	780,00 €	1 438,20 €	yassa				
DIVERS	<u>460,00</u> €	<u>780,46 €</u>		- €		36,92 €	
	400,00 €	,	formation			36,92 €	
			Conférence Cornuel				
	60,00€		participations cadeaux de départ frais divers				
	00,00 €	09,70€	mais uivers				
Dotations Amort	- €	5 040,00 €		- €		5 040,00 €	
	- €	5 040,00 €	1/5émé jeux extérieurs	- €		5 040,00 €	1/5émé jeux extérieurs
excédent	46 400 00 6	25 702 00 6			40 620 00 6	20 452 22 6	
total général	<u>16 490,00 €</u>	25 783,09 €			<u>18 620,00 €</u>	29 452,32 €	

Résultat comptable 2023 3 669,23 €

RESULTAT CUMUL N-1 40 381,98 € virement fonds dédiés

RESULTAT N (a-b) 3 669,23 €

RESULTAT COMPTABLE CUMULE <u>44 051,21 €</u>

Dettes mecs/asso 31/12/2023 1 587,94 € 344,00 € CREDIT AGRICOLE 2 285,58 € Charge constatée d'avance CAISSE 151,50 € Fonds dédiés non utilisés -728,20€ 44 051,21 €

COMPTE EPARGNE 40 410,39 €

TOTAL TRESORERIE 42 847,47 € au 31/12/2023 42 847,47 €

RECONSTITUTION RESULTAT CUMULE/TRESORERIE

TRESORERIE

MECS Anne-Marie Javouhey



	B.F.F.	BUDGET	BEALIOE	Ecart	Ecart
	REEL	ALLOUE	REALISE		R2022/R2023
INTITULE	2022	2023	2023	en %	en %
Dépenses afférents à l'exploitation courante	480 253,93	483 707	491 231,94	1,53%	2,29%
Dépenses afférentes au personnel	2 241 794,50	2 190 678	2 502 633,92	12,47%	11,64%
dépenses afférentes à la structure	615 636,89	540 675	562 813,83	3,93%	-8,58%
TOTAL CLASSE 6 BRUTE	3 337 685,32	3 215 060	3 556 679,69	9,61%	6,56%
Produits de la tarification	3 103 677,08	3 079 621	3 259 612,30	5,52%	5,02%
	,,,,,,		,,,,,	,	,
Autres produits relatifs à l'exploitation	88775,55	64 460	130100,06	50,45%	46,55%
	,,,,,,				-,
Produits financiers et produits non encaissables	136 587,49	80 000	169 074,71	52.68%	23,78%
,	,			,	
TOTAL CLASSE 6 NETTE	3 112 322.28	3 070 600	3 257 504,92	5,74%	4,66%
101110210020112112		0070000	0 207 00 1,02	C,1 170	1,0070
Imputation aux charges d'exploitation de l'exercice N		9 021			
RESULTAT N-2					
CHARGES NETTES pour calcul des tarifs		3 079 621			
Nombre de journée	17 317	17 275	17 269		
Prix de revient journalier en euros	17317	172/3	188,63		
		1/0,2/	100,03		
Résultat comptable 2023	2107,38				

Pour la Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey, les comptes 2023 sont à l'équilibre avec un résultat en bénéfice de 2,1 milliers d'euros pour un budget de plus 3,3 millions d'euros soit 0.06%.

Ce résultat est satisfaisant si on considère l'augmentation de la masse salariale liée à la revalorisation du point d'indice, à l'effet année pleine des indemnités liées aux métiers socio-éducatifs versées aux professionnels. Cette hausse représente 11,64% au regard de l'année 2022.

Au niveau des dépenses afférentes à l'exploitation, malgré l'inflation courante, les charges ont été maintenues à un niveau de croissance maîtrisé notamment par une optimisation de l'organisation.

Les produits de la tarification prennent en compte une activité conforme à celle des objectifs et la subvention accordée par le Conseil Départemental dans le cadre du remboursement des indemnités liées aux métiers socio-éducatifs versées aux professionnels.

DAAD du Mesnil



RECAPITULATIF DES GROUPES	DEEL	BUDGET	BE4110E	Ecart	Ecart
	REEL	ALLOUE	REALISE		R2022/R2023
INTITULE	2022	2023	2023	en %	en %
Dépenses afférents à l'exploitation courante	31 669,76	41 512	36 101,01	-13,03%	13,99%
Dépenses afférentes au personnel	399 057,38	402 140	460 345,62	14,47%	15,36%
dépenses afférentes à la structure	47 954,85	37 961	38 820,46	2,26%	-19,05%
TOTAL CLASSE 6 BRUTE	478 681,99	481 613	535 267,09	11,14%	11,82%
Produits de la tarification	518 415,81	478 905	569 378,22	18,89%	9,83%
Autres produits relatifs à l'exploitation	6618,16	2 708	63,76	-97,65%	-99,04%
Produits financiers et produits non encaissables	0	0	6 171,21	N/A	N/A
·					
TOTAL CLASSE 6 NETTE	472 063,83	478 905	529 032,12	10,47%	12,07%
	•		·	·	
					
Imputation aux charges d'exploitation de l'exercice N		54 056			
RESULTAT N-2					
CHARGES NETTES pour calcul des tarifs	472063,83	532 961	529032,12		
Nombre de journée	8 550	8 578	8 734		
Prix de revient journalier en euros	55,21	62,13	60,57		
Résultat comptable 2023	40346,1				

L'année 2023, premier exercice comptable à périmètre opérationnel et budgétaire complet, se caractérise par résultat bénéficiaire de plus de 40 000 euros.

Les dépenses afférentes à la structure qui proviennent essentiellement d'une participation aux frais de structure de la Maison d'Enfants sont relativement conforme à la construction budgétaire.

Les dépenses d'exploitation et celles afférentes au frais de personnel, au regard d'une année d'activité complète, demandent pour l'avenir un réajustement au-delà des augmentations liées à l'inflation.

Toutes lignes confondues, les charges nettes dépassent de 10,47% celles prévues au budget. Les produits de la tarification constatent un chiffre supérieur de 18,98% à celui du budget, d'une part c'est le résultat de l'activité et d'autre part par le remboursement des indemnités liées aux métiers socio-éducatifs versées aux professionnels.

Bilan et compte de résultat consolidés Association Saint Joseph

		Exercice N-1		
BILAN ACTIF AU 31/12/2023	Brut	Amortissem ents et dépréciation s	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	10 724,72	9 574,46	1 150,26	1 404,78
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 970 195,90	4 932 384,67	2 037 811,23	2 268 036,10
Installations techniques, matériel et outillage	331 940,63	219 595,49	112 345,14	103 967,97
Autres immobilisations corporelles	603 951,07	475 340,76	128 610,31	131 432,76
Immobilisations corporelles en cours	34 338,16		34 338,16	44 641,36
Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	350		350	350
TOTALI	7 951 500,48	5 636 895,38	2 314 605,10	2 549 832,97
Comptes de liaison				123 689,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes sur commandes	7 500,00		7 500,00	7 500,00
Créances				
Créances clients, usagers, organismes payeurs et comptes rattachés	365 638,30		365 638,30	289 002,01
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	33 090,53		33 090,53	13 006,63
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	153 655,02		153 655,02	267 532,18
Charges constatées d'avance	6 623,30		6 623,30	
TOTAL II Frais d'émission des emprunts (III)	566 507,15	0	566 507,15	579 780,72
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
253.15 35 55117 (5111 (7)	8 518 007,63		2 881 112,25	3 253 302.92

BILAN PASSIF AU 31/12/2023	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	124 698,19	124 698,19
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	406 215,31	406 215,31
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-163 407,83	-163 407,83
Report à nouveau	78 088,76	42 816,38
Excédent ou déficit de l'exercice	46 122,71	35 272,38
Situation nette (sous total)	491 717,14	445 594,43
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	340 920,00	420 920,00
Provisions réglementées	58 443,53	58 443,53
TOTAL I	891 080,67	924 957,96
Comptes de liaison FONDS REPORTES ET DEDIES		123 689,23
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	20 888,20	25 928,20
TOTALII	20 888,20	25 928,20
PROVISIONS	20 000,20	23 320,20
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	68 567,98	98 895,92
TOTAL III	68 567,98	98 895,92
DETTES	,	,
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 508 606,02	1 694 181,78
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	96 556,93	102 234,07
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	287 689,32	283 338,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 723,13	77,17
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	1 900 575,40	2 079 831,61
Ecrat de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	2 881 112,25	3 253 302,92

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	380	506
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	19 874,82	12 498,00
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 828 990,52	3 622 092,89
Dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	3 828 990,52	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	7 884,50	3 676,00
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de		
charges		
Utilisations des fonds dédiés	5 040,00	
Autres produits	125 265,20	111 464,77
Total I	3 987 435,04	3 750 237,66
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	847 830,16	804 939,27
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	181 724,00	160 661,04
Salaires et traitements	1 836 291,69	1 632 098,26
Charges sociales	770 542,99	682 731,76
Autres charges de personnel	23 809,78	29 498,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	352 261,21	332 052,01
Dotations aux provisions	6 714,89	70 241,36
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		24 010,47
Total II	4 019 174,72	3 736 232,17
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-31 739,68	14 005,49
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 240,91	535,68
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	1 240,91	535,68

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	73 756,42	82 181,57
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	73 756,42	82 181,57
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-72 515,51	-81 645,89
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-104 255,19	-67 640,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	33 411,40	20 268,95
Sur opérations en capital	80 000,00	100 385,43
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	37 042,83	
Total V	150 454,23	120 654,38
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	76,33	9 906,17
Sur opérations en capital		7 835,43
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	76,33	17 741,60
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	76,33	102 912,78
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 4 2 0 4 2 0 4 0	2.074.427.72
Total des produits (I + III + V) Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)		
EXCEDENT OU DEFICIT	46 122,71	35 272,38
EXCEPTION OF PETICIT	40 122,71	33 27 2,30
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	3 452,00	
TOTAL	3 452,00	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 452,00	
TOTAL	3 452,00	